COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS
de la semaine n° 38 du 18/09/2023

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont permis une progression de la maturité du maïs fourrage de l'ordre de 3 à 4 % de matière sèche en régions limoneuses favorables du Centre du pays. Parfois, des progressions plus importantes encore sont observées, notamment sur sable en Campine hennuyère ou en Gaume, avec jusqu'à 5 points de maturité en plus en moyenne sur la semaine. Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, la progression hebdomadaire est plus faible, de l'ordre de 2 à 3 % de matière sèche.

Au Centre du Pays et pour des semis de début mai, en zones limoneuses et sablo-limoneuse du centre ainsi qu'en Campine hennuyère, les variétés précoces sont à maturité et il est nécessaire de les récolter dès maintenant. Les variétés plus tardives qui sont aussi les plus emblavées dans ces régions se situent entre 30 et 34 % de M.S. Les récoltes de ces variétés peuvent donc débuter cette semaine au gré des caprices de la météo mais devront très certainement se prévoir la semaine prochaine en profitant alors de la nette amélioration des conditions prévues pour le moment par les services météorologiques.

Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, la situation est moins avancée sauf en région jurassique qui est nettement en avance. Là-bas et comme pour les meilleures régions du Centre du pays, les variétés précoces sont à récolter dès maintenant et les variétés plus tardives sont à prévoir à partir de la semaine prochaine.

Ailleurs, la région herbagère liégeoise possède désormais un peu d'avance par rapport au Condroz et Famenne. Pour ces trois régions, les variétés précoces se situent entre 29 et 33 % de M.S. et elles atteindront sans aucun doute le stade optimal de récolte à partir de la semaine prochaine. Dans les mêmes régions, les variétés tardives se situent entre 26 et 31 % de M.S. et la récolte de ces variétés sont à prévoir idéalement fin septembre-début octobre.

Partout, les semis de fin mai progressent moins vite et se situent actuellement entre 24 et 27 % de matière sèche.

En Ardenne, les maturités se situent généralement entre 23 et 27 % de matière sèche, les récoltes ne sont donc pas à prévoir dans l'immédiat. Toutefois, quelques sites plus favorables sont observés dans cette région et ceux-là pourront être récoltés dès la semaine prochaine.

Partout en Wallonie, des disparités importantes sont observées entre parcelles et entre dates de semis, mais pas seulement. Des dégâts de gibier très sérieux sont aussi parfois signalés. Nous nous trouvons désormais à une période stratégique afin de prévoir les récoltes avec l'entreprise agricole pour obtenir le meilleur fourrage possible. Si ce n'est déjà fait, c'est donc le moment idéal pour **vérifier l'état de maturité de vos parcelles** et de fixer la date du chantier d'après ce que vous observerez.

Le Centre Pilote Maïs

Situation des maturités du maïs ensilage
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 38 du 18/09 au 24/09/2023)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 18 au 24/09/2023	Du 19 au 25/09/22	Du 20 au 26/09/21	**Du 18 au 24/09/2023**	Du 19 au 25/09/22	Du 20 au 26/09/21
Zones Limoneuses *(Ath, Dalhem, Dour, Hannut, Obaix, Jodoigne, Mellery, Melles, Soignies, Thorembais, Tongrinne, Waremme)*	**De 33 à 37 %**	Réc	25,5 %	**De 30 à 34 %**	Réc	24,5 %
Campine hennuyère *(Jurbise, Saint-Ghislain, Stambruges, Villerot)*	**De 35 à 39 %**	Réc	26,5 %	**De 30 à 33 %**	Réc	25 %
Condroz *(Biesme-sous-Th., Ciney, Ellemelle, Engis, Fosses-la-Ville, Gerpinnes, Havelange, Momignies, Neupré, Ohey, Onhaye, Yves-Gom.)*	**De 29 à 32 %**	Réc	NP	**De 26 à 29 %**	Réc	NP
Famenne *(Beauraing, Franchimont, Grandhan, Halma, Marloie, Mesnil-St-Bl., Montgauthier, My, Neuville, Pesche, Soy, Warre)*	**De 29 à 32 %**	Réc	NP	**De 26 à 29 %**	Réc	NP
Région herbagère liégeoise *(Aywaille, Hamoir, Sprimont, Xhoris)*	**De 30 à 33 %**	Réc	NP	**De 28 à 31 %**	Réc	NP
Région jurassique *(Autelbas, Châtillon, Schockville, Saint-Vincent)*	**De 33 à 36 %**	Réc	25 %	**De 29 à 32 %**	Réc	22,5 %
	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			**Variétés plutôt précoces (FAO < 230)**		
Ardenne *(Bonnerue, Cul-des-Sarts, Semel, Villeroux, Werbomont)*	**De 25 à 27 %**	Réc	NP	**De 23 à 25 %**	Réc	NP

Les avertissements sont disponibles sur le site des centres pilotes (//centrespilotes.be/). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.